

CYCLE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES 2017-2018

Bureaucratie ou pouvoir discrétionnaire.

Les agents intermédiaires de l'action publique.

Top down ou *bottom up*, ces beaux anglicismes ont saturé, il y a quelques années, le champ de la réflexion sur l'action publique, laissant dans l'ombre l'échelon intermédiaire de sa mise en œuvre. Mais, depuis quelques temps, deux phénomènes ont participé à déplacer la focale et à s'interroger sur la microphysique des politiques publiques : la mise en place de dispositifs horizontaux et transversaux rompant avec la logique verticale des institutions, d'un côté, l'intégration progressive des savoirs d'expérience des usagers dans la dynamique de délivrement des programmes d'action publique, de l'autre. Dès lors, la compréhension de l'action publique a supposé de prendre aussi en compte ce que font réellement les agents intermédiaires chargés de son application, comment ils œuvrent au quotidien dans le face-à-face avec les usagers-bénéficiaires pour articuler universalité des principes et singularité des situations et comment ils parviennent à accomplir, même si c'est en le travaillant au passage, le mandat qui leur est confié. Mais alors, s'engager dans l'analyse de leur activité professionnelle en contexte conduit à ouvrir l'insondable question de l'autonomie du niveau intermédiaire de l'action publique. Jusqu'où le modèle de la *street level bureaucracy* et de son pouvoir discrétionnaire est-il effectif ? La marge de manœuvre dont dispose ces agents provient-elle du flou et de l'impraticabilité des objectifs de l'action publique ou, davantage, de la profusion des règles et de leur caractère contradictoire ? En quoi la rationalisation de l'action publique informe-t-elle l'exercice professionnel de cette bureaucratie de proximité ? En quoi la relation de service et la personnalisation des rapports qu'elle suppose infléchit-elle la rigidité des normes formelles et des principes d'action ? L'ouverture des dispositifs et l'investissement des professionnels qu'elle suppose constitue-t-elle une nouvelle philosophie innervant les politiques publiques ou bien n'est-elle qu'une forme, certes paradoxale, de management comme une autre ? Ressurgissent ainsi de vieux débats, qu'il convient de revisiter dans un tout autre contexte que celui qui les avait vu prospérer : Agent de contrôle ou praticien réflexif ? Subversion des règles ou composante intrinsèque du travail de traduction de l'action publique ? Action prescrite ou « travail choisi » ?

C'est à ces questions, et à bien d'autres centrées sur ces acteurs singuliers que sont les agents intermédiaires de l'action publique, œuvrant souvent dans des dispositifs opaques et pratiquant des « métiers flous », que sera consacré le cycle de conférences publiques 2018 auquel l'ensemble des étudiant-e-s de la Chaire de Travail social et de politiques sociales sont convié-e-s ainsi que tout-te étudiant-e et tout-e citoyen-ne intéressé-e- par cet enjeu.

Programme

Mercredi 21 février 2018	Marc-Henry Soulet, Professeur, Université de Fribourg <i>Pouvoir discrétionnaire ou autonomie relative ? La position paradoxale des « faiseurs » d'action publique</i>
Mercredi 28 février 2018	Gilles Jeannot, Directeur de recherche à l'École des Ponts ParisTech <i>Les métiers flous, pouvoir discrétionnaire d'adaptation de la règle ou capacité de composition de l'action publique ?</i>
Mercredi 7 mars 2018	Bernard Wentzel, Directeur de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, Neuchâtel <i>Le praticien réflexif : de la rhétorique à la pratique</i>
Mercredi 21 mars 2018	Michel Chauvière, Directeur de recherche CNRS, Centre d'études et de recherches administratives, Paris <i>De la marchandisation du social et de l'autonomie professionnelle des intervenants</i>
Mercredi 11 avril 2018	Vincent de Gaulejac, Professeur, Université de Paris 7 <i>De l'autonomie paradoxale dans le management contemporain</i>
Mercredi 18 avril 2018	Vincent Dubois, Professeur, Institut d'études politiques, Strasbourg <i>Au-delà du guichet : dématérialisation, intermédiation et dispositions personnelles dans le rapport des classes populaires aux administrations</i>
Mercredi 25 avril 2018	Joëlle Libois, Professeure, Directrice de la Haute école de travail social de Genève, <i>Prescriptions et activité réelle des travailleurs sociaux : des pratiques en tension</i>
Mercredi 2 mai 2018	Luc Bégin, Professeur, Université Laval, Québec <i>Quel pouvoir discrétionnaire ? L'ombre de la déprofessionnalisation</i>
Mercredi 16 mai 2018	Casimiro Balsa, Professeur, Université nouvelle de Lisbonne <i>Une microphysique des politiques publiques et de ses acteurs de terrain : La politique de décriminalisation des drogues au Portugal</i>